

Aides possibles pour le financement du portage de repas à domicile
Et Contacts utiles

1 - Aides possibles pour le financement du portage de repas

❖ Aides par la caisse de retraite :

- ↳ Contacter le service action sociale de la caisse de retraite principale (sécurité sociale / CARSAT : 3960, MSA : 02 98 85 79 79 ...).
Possibilité de demander l'aide par le formulaire Demande d'Aide à l'Autonomie (DAA), CERFA n° 16301*01.
https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/api/v1/file/7e87084a-e7a2-4eb6-a92e-4618b729b936/Formulaire_demande_autonomie_cerfa_16301-01.pdf

❖ Aides par le Conseil Départemental :

- ↳ Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie.
Dossier de Demande d'Aide à l'Autonomie (DAA) à compléter et transmettre au département (CERFA n°16301*01)
https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/api/v1/file/7e87084a-e7a2-4eb6-a92e-4618b729b936/Formulaire_demande_autonomie_cerfa_16301-01.pdf

❖ Aide par l'assurance retraite dans le cadre d'une sortie d'hospitalisation : Aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)

- ↳ Contacter le service social du Centre Hospitalier

❖ Aides par la mutuelle :

- ↳ Contacter directement la mutuelle

❖ Pour tout renseignement :

☞ Contacter le CLIC : CLIC de Lannion, 13 bd Louis Guilloux 22300 LANNION
02.96.04.01.04 ; Clic-lannion@cotesdarmor.fr

2 – Contacts utiles

❖ *Pour une aide à compléter les dossiers :*

▪ Espace France Services de Tréguier :

12 rue Lamennais (ancien CPAM) 22220 Tréguier

Contact accueil : 02 96 92 33 46 treguier@france-services.gouv.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le vendredi 16h30)

▪ Permanence itinérante Mairie de Penvénan :

uniquement sur rendez-vous : 06 07 59 17 98

franceservices.itinerant@lannion-tregor.com

▪ Conseillers numériques :

Commune de La Roche-Jaudy : sur rdv : numerique@larochejaudy.fr

Commune de Plougrescant sur rdv : conseiller-numerique@plougrescant.fr